

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35019 – “ Vallée de la Meuse en amont d'Hastière ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35019 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site comprend essentiellement des forêts de versant entre Givet et Hastière mais englobe aussi une partie du Bois de Doische (Calestienne). L'avifaune est représentée par des espèces forestières telles que le Pic mar, le Pic noir et la Bondrée apivore tandis que le Martin-pêcheur est présent le long des berges de l'Hermeton. L'habitat principal est la chênaie "climacique" sur sol argileux et schistes typiques; dans un bon état de conservation. D'autres habitats rares et localisés tels que tuffières, prairies de fauche bien conservées, érablières, pelouses calcaires ... contribuent aux richesses naturelles du site et méritent un statut de protection.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9160	378,98 ha	B	
9130	260,00 ha	B	
9150	21,47 ha	B	
91E0*	10,25 ha	C	UG 7
6510	7,08 ha	C	
9180*	5,52 ha	B	UG 6
3260	4,61 ha	C	
91F0	2,68 ha	B	
6410	2,00 ha	C	
6430	1,00 ha	C	
4030	0,60 ha	C	
8210	0,50 ha	B	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
7220*	0,35 ha	B	UG 1
6210*	0,30 ha	C	UG 2
3150	0,23 ha	C	
6110*	0,20 ha	B	UG 2

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7220* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)

8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

91F0 : Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1032	Unio crassus	Mulette épaisse	P			C
1065	Euphydryas aurinia	Damier de la succise	10-50 i			C
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	5-100 i			C
1163	Cottus gobio	Chabot	P			C
1166	Triturus cristatus	Triton crêté	P			C
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	P			C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échanquées	P			C

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1324	Myotis myotis	Grand Murin	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	P				C
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		2-3 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	1 p				-
A233	Jynx torquilla	Torcol fourmilier		0-1 p			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	10-15 p				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		4-6 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE35019 – “ Vallée de la Meuse en amont d'Hastière ”.

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN